

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 31/2022

le 2 novembre 2022

Réfection de la route de St-Maurice (RC 780) - Réaménagement du parking de la plage de la Maladaire

10.03.02-2210-Comm31-Parking-Maladaire.docx

Au Conseil communal de 1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Les travaux prévus par le préavis N° 8/2020 arrivent progressivement à leur terme. Le bilan financier doit encore être consolidé, mais le coût total des travaux sera inférieur au montant du crédit demandé.

Dès lors, dans le secteur de la Maladaire, la Municipalité a décidé d'utiliser une partie du solde du crédit disponible sur les postes « divers et imprévus » pour réaménager l'actuel parking de la plage de la Maladaire, situé entre la route cantonale et la route d'accès au camping. L'état de ce secteur, non-inclus dans le projet initial, est en effet passablement dégradé et les places de stationnement, en épi, sont dangereuses lors des manœuvres de sortie (visibilité sur le trafic potentiellement inexistante). Par ailleurs, cette surface composée entièrement d'un revêtement bitumineux constitue un îlot de chaleur non-négligeable.

Un projet de réaménagement prévoyant la suppression des places de stationnement en épi, la mise en œuvre d'un revêtement perméable, la plantation d'arbres, la création de places de parc pour les vélos et deux-roues motorisés, le maintien de l'espace de stationnement pour personnes à mobilité réduite et la mise en valeur du cheminement piétons a été étudié et adopté par la Municipalité. Ce dernier sera prochainement soumis à l'enquête publique et la réalisation est prévue pour le premier semestre 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique : Le secrétaire :

Sandra Glardon Pierre-A. Dupertuis

Annexe: plan du projet

Adopté par la Municipalité : le 17 octobre 2022



